

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 8566

présenté par

Mme Trouvé, M. Laisney, M. Guiraud, M. Fernandes, Mme Garrido, M. Bilongo, M. Piquemal et
M. Gaillard

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs seniors occupant un
emploi d'employés. »**EXPOSÉ SOMMAIRE**Cet amendement vise à garantir que l'index seniors contienne au moins des indicateurs spécifiques
aux travailleurs seniors occupant un emploi d'employés.